

Communiqué de presse

**Propos inacceptables du PDG de Ryanair :
Le SNPL soutient sans réserve les pilotes de la compagnie**

Roissy CDG, le 26 septembre 2017 – « *La fatigue des pilotes n'existe pas sur les vols moyen-courriers* », « *Les pilotes (de Ryanair) volent un maximum de 18 heures par semaine* ». C'est par ces deux affirmations que Michaël O'Leary, PDG de la compagnie, répond aux pilotes de Ryanair, balayant par ces quelques paroles le malaise contenu de longue date par les intéressés.

Volonté de détourner l'attention des passagers excédés par les annulations de vols en cascade à la dernière minute ? Volonté de reporter la faute de la mauvaise gestion des programmes de vols de la compagnie sur une catégorie de salariés en particulier ? Volonté de dissimuler les nombreux départs de navigants vers la concurrence ? Volonté de nier l'existence de récentes décisions de justice peu favorables à la compagnie ? Pour le SNPL France ALPA, comme pour l'ensemble des associations de pilotes de ligne en Europe, ces propos sont inacceptables.

Outre le fait que le PDG de Ryanair nie publiquement l'existence d'un phénomène particulièrement présent parmi ses pilotes, à savoir une fatigue liée à des cadences de vols conséquentes, il vient surtout mettre à mal la sécurité des vols elle-même. Rappelons que l'OACI (*Organisation de l'Aviation Civile Internationale*) encourage la rédaction par les pilotes de rapports sur la fatigue à des fins d'entretenir une véritable culture de sécurité chez les transporteurs.

En traitant avec mépris des pilotes qui ont consenti de nombreux efforts pour permettre à la compagnie de poursuivre ses opérations malgré l'accroissement exponentiel de son réseau et de sa flotte, le PDG de Ryanair fait également fi de leurs aspirations à des changements profonds dans les méthodes de management de la compagnie.

Rappelons que nombre d'entre eux ne sont pas directement employés par Ryanair mais opèrent sous la forme d'emplois atypiques, selon un statut d'autoentrepreneur, via des structures intermédiaires ou en travail temporaire, offrant *de facto* une très grande flexibilité de main d'œuvre à leur employeur et ce, à moindre coût tout en précarisant les pilotes. Rappelons également que les organisations professionnelles sont absentes de la compagnie.

Dans un tel contexte, le SNPL France ALPA n'est pas surpris de constater les nombreux départs de pilotes Ryanair vers des compagnies dont les pratiques et la gestion des ressources humaines s'avèrent moins discutables. Il se réjouit que ces difficultés, longtemps tues par les pilotes de Ryanair, régulièrement dénoncées par les associations européennes de navigants, soient enfin portées sur la place publique. Il encourage les pilotes de Ryanair à l'union pour faire entendre leurs voix et à faire dire le droit quels que soient la nature de leur lien juridique avec Ryanair et leur lieu habituel de prise de fonction.

Christophe Tharot, président du SNPL France ALPA déclare : « *Le mouvement de grogne des pilotes de Ryanair de ces derniers jours est inédit tant par son ampleur que par sa portée. Le SNPL France ALPA les soutient sans réserve. Parce que le modèle proposé par Ryanair est devenu intenable, nous devons à nos collègues de poursuivre notre travail aux côtés de nos partenaires européens pour permettre à tous les pilotes concernés d'obtenir les contrats et les conditions de travail les plus stables possibles* ».

Contacts presse :

Christophe THAROT, Président du SNPL France ALPA - 06 81 22 19 61

Cécile Le Faucheur, Chargée de communication - 06 75 39 90 77